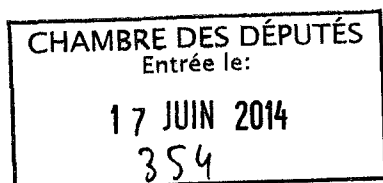




Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg



Luxembourg, le 17 juin 2014

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Monsieur le Ministre de la Justice.

Le phénomène de criminalité liée au trafic de la drogue et à la prostitution dans la rue de Strasbourg et les rues avoisinantes dans le quartier de la Gare à Luxembourg-Ville conduit depuis quelque temps à des nuisances considérables pour les habitants de ce quartier et à un sentiment d'insécurité croissant. Au-delà des aspects de politique communale pour venir à bout de ces problèmes, qui relèvent de la compétence de la Ville de Luxembourg, cette situation soulève aussi des questions de politique nationale et notamment la question de l'opportunité de légiférer.

J'aimerais dès lors poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

1. Quels types d'initiatives Messieurs les Ministres comptent-ils prendre pour lutter efficacement contre la criminalité qui frappe ce quartier et d'autres quartiers similaires dans d'autres villes du pays ?
2. Monsieur le Ministre de la Justice est-il d'avis que l'arsenal législatif luxembourgeois est suffisant pour venir à bout d'une telle situation ? Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre de la Justice peut-il expliquer où se situent concrètement les problèmes pour éradiquer une criminalité de ce type ? Dans le cas contraire, quelles mesures législatives sont envisagées ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

---

Franz Fayot  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Sécurité Intérieure

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

28 JUIL. 2014

Luxembourg, le 25 JUIL. 2014

Réf. : 2014/20671/645 (MSI 2014/225/01)

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.:	SCL:
Entré le: 28 JUIL. 2014	
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

A  
Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
p.a. Service Central de Législation  
L-2450 Luxembourg

**Objet :** Question parlementaire n°354 du 17 juin 2014 de Monsieur le Député Franz FAYOT.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre de la Sécurité Intérieure,

  
Etienne SCHNEIDER

Réponse de Monsieur le Ministre de la Sécurité Intérieure Etienne SCHNEIDER et de Monsieur le Ministre de la Justice Félix BRAZ à la question parlementaire n°354 du 17 juin 2014 de Monsieur le Député Franz FAYOT

Depuis le 1 mai 2014, la Police grand-ducale a renforcé les dispositifs de contrôle aux alentours de la rue de Strasbourg . Les contrôles en matière de prostitution et stupéfiants ont déjà été renforcés au préalable. Le dispositif de patrouilles à pied a également été renforcé aux alentours de la rue de Strasbourg et dans le quartier de la Gare en général. Par ailleurs, les contrôles de la 'circulation interdite' nouvellement installée ont été régulièrement ordonnés.

Lors de la dernière réunion publique le 8 juillet 2014, les habitants du quartier ont manifesté une réaction positive aux contrôles de police.

La Police constate en général que la prostitution s'est réorientée vers le quartier de la Gare (rues Commerce, Wedell, Epemay, Reims, Mercier) et la scène de revendeurs et de consommateurs de stupéfiants s'est déplacée vers la structure « Abrigado » (route de Thionville).

En octobre 2012, le ministère de l'Egalité des chances a instauré une plateforme nationale « Prostitution » qui rassemble les acteurs directement impliqués dans l'encadrement de la prostitution au Luxembourg : les ministères de l'Egalité des chances et de la Justice, les services DropIn et HIV-Berodung de la Croix-Rouge Luxembourgeoise, le Service d'intervention sociale de la Ville de Luxembourg, le Parquet Général ainsi que la Police grand-ducale. L'objectif de cette plateforme est de finaliser un concept global pour améliorer l'encadrement de la prostitution au Luxembourg en tenant compte des aspects de sécurité, de santé et d'assistance psychosociale.

Le concept global, contenant également des mesures législatives, devrait être soumis au conseil de Gouvernement à brève échéance.